



**Rosenfeld
& Associés**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13-15, rue Roux-de-Brignoles
13006 MARSEILLE
Tel 04.91.57.12.12 Fax 04.91.53.14.66
cabinet@rosenfeld-avocat.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, se tenant au Palais de Justice de Marseille, 25 Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE, salle n°8 desdites audiences,

LE MERCREDI 10 DECEMBRE 2025 A 9 H 30

Il sera, aux requêtes poursuites et diligences de :

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE MARSEILLE ST LOUP, Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité limitée dont le siège social est EAST PARK ST LOUP - 13010 MARSEILLE - 159 Boulevard de Pont de Vivaux, identifiée sous le numéro SIREN 841 592 066 RCS MARSEILLE,

Ayant pour Avocat **Maître Virginie ROSENFELD** membre de la SCP CABINET ROSENFELD ET ASSOCIES, inscrite au Barreau de Marseille, Le Montesquieu, 13-15 Rue Roux de Brignoles - 13006 MARSEILLE (tél. : 04.91.57.12.12 - Fax : 04.91.53.14.66)

Et après accomplissement des formalités prescrites par la loi, procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

En un lot unique :

LE LOT NUMERO DEUX CENT TRENTE (230) :

UN APPARTEMENT DE TYPE 4 dans le Bâtiment F1 au 8^{ème} étage à gauche comportant :

Salon/cuisine, salle de bains, deux chambres à coucher, loggia fermée, balcon/terrasse,

CAVE au sous-sol de l'immeuble portant le numéro 219.

Règlement de copropriété et état descriptif de division du 4 juin 1958 publié le 12 juin 1958 volume 2651 n°32,

Modifiés et publiés le 31 juillet 1961 volume 3234 n°15 et 13 décembre 1984 volume 4413 n°22.

Dépendant d'un immeuble en copropriété dénommé « PARC SAINT LOUIS » situé **18/50 Avenue de Saint Louis - 13015 MARSEILLE**, cadastré section 905 E n°28 pour une contenance de 2 ha 09 a 62 ca,

Le bien est occupé.

Outre les charges, clauses et conditions stipulées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe, les enchères seront ouvertes sur la mise à prix suivante :

50.000 € (CINQUANTE MILLE EUROS)

Visite sur place le : **MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 DE 9 HEURES A 10 HEURES**
par **SCP SYNERGIE 13 Huissiers de Justice - 28 Rue Fauchier - 13002**
MARSEILLE

NOTA :

- Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de Marseille ;
- Les frais préalables de poursuite et de vente sont payables en sus du prix d'adjudication ;
- Tout enchérisseur devra se munir d'un extrait d'acte de naissance, ou pour une Société d'un extrait KBIS, datant de moins de trois mois ;
- Une consignation préalable sur la mise à prix est obligatoire, représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €, en sus des frais dont le montant sera indiqué par l'Avocat ;
- Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de MARSEILLE où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
- Il est en outre rappelé que la vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la commission de surendettement.

S'adresser pour les renseignements à :

- **SCP CABINET ROSENFELD ET ASSOCIES**, Société d'Avocats, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, demurant 13-15 Rue Roux de Brignoles (horaires de visite du lundi au mercredi de 10 h à 12 h)
- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.

Fait et rédigé à Marseille, le 17 octobre 2025 par l'Avocat soussigné

Me Virginie ROSENFELD